

## RAPPORT ATELIER FRES GUINÉE-BISSAU

**Thème:** Renforcer la collaboration et la communication entre l'État et le secteur privé pour un environnement favorable à l'électrification verte en Guinée-Bissau.

Bissau, 23 juin 2021



La réalisation d'une étude et analyse rapide de l'environnement favorable et l'évaluation du modèle FRES en Guinée-Bissau a été suivie de la présentation des résultats obtenus lors d'un atelier qui s'est tenu le 23 juin 2021 à l'Hôtel CEIBA, à Bissau, Guinée-Bissau.

Le thème de l'atelier était: « Renforcer la collaboration et la communication entre l'État et le secteur privé par un environnement propice à l'électrification verte en Guinée-Bissau ».

Le programme ci-joint (Annexe 1) a été déroulé en présence des participants dans la salle et en ligne (Annexe 2).

La première intervention a été faite par M. Everard, Directeur de FRES Guinée-Bissau suivie du discours de M. Verhagen, Directeur Général de FRES Pays-Bas.

M. Adão Gomes Cá, Directeur Marketing de FRES Guinée-Bissau a ensuite pris la parole pour présenter l'entreprise et ses activités.

Après cette intervention de M. Adão, les participants ont eu droit à une pause-café qui fut l'occasion de faire des interviews avec les journalistes.

De retour dans la salle, ce fut la seconde partie de cette rencontre: la présentation des résultats de l'étude. Cette présentation était déclinée en 3 parties:

- Plans et projets nationaux d'électrification et opportunités dans le secteur des énergies renouvelables dans les zones rurales;
- Politique douanière et fiscale;
- Accessibilité aux financements et fonds.

Cette deuxième partie fut très interactive, car l'exposé de chaque thème était suivi de questions-réponses. Ainsi, il y a eu plusieurs interventions pertinentes et enrichissantes:

- ✓ du représentant de la Direction Générale de l'Énergie (Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles),
- ✓ du représentant du Ministère de l'Environnement et de la Biodiversité,
- ✓ des représentants des 2 banques commerciales ayant répondu à l'invitation, BDU et Banque Atlantique,
- ✓ du Représentant Résident de l'UEMOA et Guinée-Bissau et son Conseiller Spécial ,
- ✓ du représentant de FED en Guinée-Bissau,
- ✓ du représentant de l'UE qui a fait une petite présentation en ligne sur leur démarche de financement;
- ✓ de 2 fidèles clients de FRES venus spécialement de Gabu pour l'occasion;
- ✓ ainsi que d'autres interventions comme celle du transitaire de FRES en Guinée-Bissau, de la représentante de Agronomes Sans Frontière ou encore du représentant du Ministère de l'Environnement.



*Clients de FRES GB*

Tous les participants ont activement contribué au processus de formulation de conclusions et de recommandations pour la mise en place d'une stratégie inclusive et participative des Institutions Nationales, du Secteur Privé, des Investisseurs, des Banques Commerciales, des Entreprises Nationales et Internationales et de la Communauté Internationale. Cette synergie d'actions qui pourra déboucher sur la concrétisation d'un environnement propice au développement des énergies vertes en Guinée-Bissau. Les différentes contributions ont été incluses dans les recommandations indiquées dans le rapport final de l'étude.

L'atelier a pris fin sur la photo de famille et un déjeuner au restaurant de l'hôtel.

## Annexe 1

### PROGRAMME ATELIER FRES DU 23 JUIN 2021

Horaires	Activités	Responsables
8h30-9h	Accueil, inscription et installation des participants	KENAM
9h - 9h15	Introduction	Maître de Cérémonie
	Présentation des Participants	
	Présentation de l'agenda et de la chronologie de l'atelier	
9h15 - 9h30	Discours d'ouverture M. Everard	
	Allocution de M. Verhagen	
9h30 - 9h40	Présentation des objectifs et résultats attendus	Eco Progresso
9h40 - 10h	Présentation FRES en Guinée-Bissau	M. Adao
10h - 10h30	Photo de famille	
	Interview	
10h30 - 10h45	Pause-café	
10h45 - 11h30	Présentation 2: plans et projets d'électrification nationale et opportunités dans le secteur des énergies renouvelables dans les zone rurales.	Eco Progresso Expert Juridique Ministère de l'Energie et de l'Industrialisation.
	Questions-réponses	
11h30 - 12h15	Présentation 3: Politique douanière et fiscale	Eco Progresso. Ministère de l'Energie et de l'Industrialisation Le Transitaire de FRES en GB.
	Questions-réponses	
12h15-13h	Présentation 4: Accessibilité de financement et fonds	Eco Progresso Ministère du Plan, UEMOA, UE, BOAD, Banques Commerciales
	Questions-réponses	
13h	Cloture - Déjeuner	

## **RECOMMANDATIONS PRINCIPALES**

### **En relation à FRES :**

- ❖ En matière d'exonération fiscale et douanière, les participants à l'atelier national recommandent à FRES GB de clarifier avec les autorités nationales la nature de son organisation (Fondation, ONG ou Entreprise Privée) afin de faciliter le processus de dédouanement de ses matériels et équipements solaires;
- ❖ Promouvoir un dialogue franc et ouvert au sein même du secteur privé dans le domaine de l'électrification verte en Guinée-Bissau afin de faciliter une bonne collaboration et communication avec les autorités nationales pour la création d'un environnement favorable à tous;
- ❖ Appuyer le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles dans l'opérationnalisation de ses structures internes, pour la mise en place d'un Cadre Politique, Juridique et Réglementaire pour un environnement favorable aux investissements du secteur privé dans les Energies Nouvelles et Renouvelables en Guinée-Bissau,
- ❖ Participer dans le processus future de création d'une Association de Group d'intérêt des Enterprise Nationales dans les domaines des Energies Renouvelables pour meilleur gérer le Sou Secteur des Energies Renouvelables (**ER**)

### **En relation au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Énergie :**

- ❖ Appuyer l'opérationnalisation des structures nationales en charge de l'Electrification Rurale, de l'Efficacité Énergétique et de l'Efficacité Énergétique, afin qu'elles puissent jouer leur rôle en Electrification Rurale notamment au niveau de :
- ❖ Développement de mesures d'économie d'énergie et promotion de l'efficacité énergétique dans les collectivités locales ;
- ❖ Mise en place d'un tarif d'électricité dans les collectivités rurales, en commun accord avec les autorités nationales compétentes et après une étude socioéconomique en concertation avec les parties concernées et procéder à la validation technique du document issu de cette étude socio-économique ;
- ❖ Soutenir l'élaboration de contrats d'achat de électricité, sur la base des normes interne au Ministère des Ressources Naturels et de l'Énergie pour les bénéficiaires communautaires;
- ❖ Soutenir le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un cadre législatif, réglementaire et d'un environnement favorable aux investissements du secteur privé dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ;
- ❖ Soutenir la mise en place d'un programme d'électrification rurale à travers une étude de faisabilité de certains sites, dans le cadre de l'électrification rurale verte, sur la base d'un schéma directeur de développement des Energies Renouvelables.

- ❖ Le Gouvernement doit créer les conditions, par l'élaboration d'une stratégie claire avec une vision dynamique, structurante et transformatrice pour ce secteur, qui résout les problèmes structurels et assure le bien-être des populations, vers le développement durable du pays, à travers son secteur privé.
- ❖ Inciter les pouvoirs publics à initier des travaux et analyses pour influencer la politique d'accès à l'énergie dans les régions les plus reculées (communautés rurales).
- ❖ Constituer un réseau de centres d'accompagnement pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat généré par l'électricité fourni par FRE.
- ❖ Instaurer des campagnes de communication et des programmes de sensibilisation des consommateurs pour promouvoir les systèmes solaires autonomes.
- ❖ Sensibilisation des banques et institutions financières.
- ❖ Développement de nouveaux modèles commerciaux pour promouvoir les systèmes solaires autonomes pour l'électrification des institutions publiques.
- ❖ Organiser des réunions régulières avec les partenaires internes (entreprises nationales et institutions) afin de faciliter la création et le fonctionnement d'une association nationale d'entreprises privées opérant dans le domaine solaire.
- ❖ Créer des mécanismes contractuels de mise en relation avec les Banques d'Affaires intéressées par le domaine des Energies Renouvelables.
- ❖ Réaliser des études d'impact environnemental et social dans les centrales Mini GRID existantes et dans les futures centrales qui pourraient être mises en œuvre.